

ENSEIGNEMENT

**En Flandre, une étude
objectivera le coût des études**

La ministre flamande de l'Enseignement, Hilde Crevits, a annoncé hier le lancement d'une étude afin de déterminer le coût réel des études, alors que l'enseignement est censé être constitutionnellement gratuit.

La Ligue des familles a calculé qu'une année scolaire coûte en moyenne 1 225 euros dans l'enseignement primaire et plus de 1 500 euros dans l'enseignement secondaire.

Hilde Crevits (CD&V) a affirmé que l'option de la gratuité totale ne lui semblait actuellement pas réaliste. Mais elle a annoncé dans un communiqué le lancement

d'une étude à mener par des scientifiques afin de déterminer le coût réel des études. Elle a rappelé que la Flandre consacrait chaque année onze milliards d'euros à l'enseignement, dont 3,6 pour le primaire, ce qui représente en 2016 près de 5 000 euros par élève.

Selon la ministre, le gouvernement a apporté une « touche sociale » à ses décisions en matière d'enseignement, notamment en n'augmentant pas le minerval pour les étudiants boursiers du supérieur.

Le sp.a, dans l'opposition, a, lui, dénoncé les économies imposées à l'enseignement par l'équipe de Geert Bourgeois (N-VA). ■